



MOSELLE FIBRE

Objet : Election du Président de MOSELLE FIBRE

<p align="center">BUREAU DU 7 OCTOBRE 2021 DELIBERATION N° BD 2021-189</p>

Le 7 octobre 2021, le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Patrick WEITEN, Président.

Etaient présents : M. Denis BAUR, M. Jean-Paul DASTILLUNG, M. Frédéric LEVEE, M. Jean MARINI, M. Alain PIERROT, M. Jean-Marc REMY, M. Patrick RISSER, M. Jean-Luc SACCANIM, Philippe SCHOTT, M. Pierre TACCONI, M. Bernard TREUVELOT, M. Thierry UJMA, M. Serge WOLLJUNG M. Pierre ZENNER.

Etaient absents/excusés : M. Jean-Bernard BARTHEL, M. Jérôme END, M. Roland KLEIN.

Délégations de vote : M. Jean-Bernard BARTHEL à M. Patrick WEITEN
M. Roland KLEIN à M. Jean-Paul DASTILLUNG

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Bureau. Monsieur Patrick RISSER a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5721-2 et L. 2121-35 ;

Vu les statuts de MOSELLE FIBRE et notamment son article 9-1 ;

Vu les candidatures enregistrées pour le poste de Président de MOSELLE FIBRE, étant rappelé que, compte tenu des dispositions statutaires, le Président est élu parmi les représentants du Département ;

VU le rapport n° BR 2021-189 présenté lors du Bureau du 7 octobre 2021 ;

CONSIDERANT que le Président est élu par le Bureau au scrutin uninominal à deux tours,

CONSIDERANT que par renvoi de l'article L. 5711-1 applicable en vertu de l'article 16 des statuts du Syndicat aux dispositions générales des EPCI, il est procédé à l'élection au scrutin secret ;

Le Président de séance propose de procéder à l'élection du Président de MOSELLE FIBRE après appel à candidature :

Candidat : Jean-Paul DASTILLUNG

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	1 ^{er} tour	2 nd tour
Nombre de votants	17	
Suffrages exprimés	17	
Bulletins blancs	0	
Pour	17	
Contre	0	
Abstention	0	

Jean-Paul DASTILLUNG qui a obtenu 17 voix est proclamé Président.

LE BUREAU,

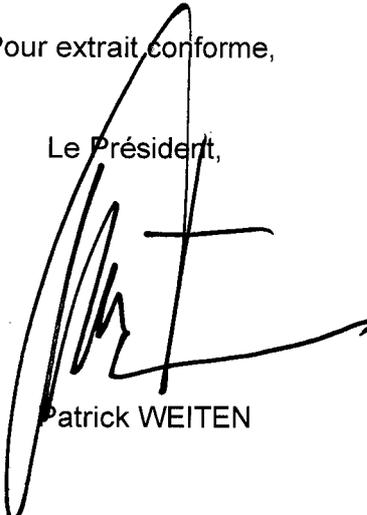
PREND ACTE des résultats de l'élection du Président de MOSELLE FIBRE.

Copie de cette délibération sera transmise au Préfet de la Moselle.

Fait et délibéré ce jour à Metz

Pour extrait conforme,

Le Président,


Patrick WEITEN

Le Secrétaire


Patrick RISSER